
Union Départementale des Syndicats Force Ouvrière de la Moselle

Lettre aux Maires de Moselle

Metz, le 29 avril 2020

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Le Président de la République, puis le Premier ministre et le ministre de l'Éducation nationale ont annoncé leur décision de rouvrir progressivement les crèches et les écoles à partir du 11 mai, alors même que tous les lieux publics resteront fermés.

Cette décision a des conséquences majeures pour les collectivités, et en particulier pour les mairies.

Pour notre part, nous considérons que cette décision est irresponsable et dangereuse. Les gestes arrières ne pourront pas être respectés compte tenu de l'âge des enfants.

Lors du Comité départemental de l'Éducation nationale du 27 avril, la FNEC FP FO a présenté le vœu suivant, avec la FSU et la FCPE :

« Au vu du risque majeur encouru tant par les élèves que par les personnels dans le cadre de la situation sanitaire en cours, plus particulièrement en Moselle, la reprise du travail dans les établissements scolaires des premier et second degrés doit être reportée à une date ultérieure à celle fixée par le président Macron, suivant une règle et un protocole fixés nationalement, quand l'État sera en mesure de garantir véritablement et pleinement la sécurité des personnels, des publics et de la population.

Nos organisations FNEC FP FO, FSU et FCPE refusent que les élèves, les personnels et leurs familles deviennent les victimes d'une deuxième vague au nom d'intérêts financiers. Pour nos organisations, la reprise ne peut se faire sans tests, sans mesures efficaces, sans protocoles et sans concertation ! »

Le préfet a refusé de mettre ce vœu au vote. Les élus n'ont donc pas eu la possibilité de s'exprimer sur cette question.

La Moselle paye déjà un lourd tribut en termes de personnes contaminées, de malades et de morts du Covid-19. Comme vous le savez, les personnels de l'Éducation nationale, les personnels territoriaux sous votre autorité, les parents d'élèves sont très inquiets des perspectives de reprise sans garantie de mesures de protection et surtout sans que les conditions sanitaires le permettent. Nous soutenons tous les personnels qui, soucieux de leur santé et de celle de leurs proches, de celle de leurs élèves et de leurs familles, refusent de retourner sur leur lieu de travail le 11 mai, sans dépistage systématique, sans les protections nécessaires.

Les maires vont être en première ligne pour assumer la décision irresponsable du Président Macron.

Aussi, nous vous demandons de ne pas prendre le risque inconsidéré et lourd de conséquences d'ouvrir les écoles à partir du 11 mai, dans votre commune ou d'intervenir en ce sens dans celle dans laquelle les enfants de votre commune sont scolarisés.

... / ...

Nous vous communiquons également la lettre ouverte que nous avons adressée au Préfet, aux Présidents du Conseil départemental et du Conseil régional, aux élus locaux et aux entreprises demandant le dépistage systématique avant toute reprise, dans tous les secteurs. Nous regrettons que cet appel ait été ignoré pour le moment.

Par ailleurs, nous vous informons de la mise en ligne d'une pétition départementale par l'Union Départementale FO Moselle, ainsi qu'une pétition nationale par la Fédération FO de l'Enseignement et de la Culture, qui comptent respectivement 700 et 53.000 signatures. Ces deux pétitions sont accessibles à l'adresse snudifo57.com/2020/04/19/petition-departementale.

Notre syndicat des enseignants du premier degré, le SNUDI FO, se tient à votre disposition pour échanger à ce sujet (contact@snudifo57.com ou 06.61.31.36.65).

Je vous prie d'accepter, Madame le Maire, Monsieur le Maire, toute ma considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a cursive flourish.

Alexandre TOTT
Secrétaire général